

13/02/2020

AVIRON

Composition de la commission mixte nationale

FFA : Patrick RANVIER (DTN) – Marie-Laurence COPIE (Présidente Commission Universitaire)
FF Sport U : Stéphane BLONDEL (Centrale Paris) – Lionel GIRARD (ASU Nantes) – Bertrand GAUTIER (directeur national adjoint)

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AVIRON

1 - Date limite de retour à la Nationale des résultats et demandes de qualification exceptionnelle

17 avril 2020

2 - Date et lieu du championnat de France

**16 et 17 mai 2020
Le Creusot (Site universitaire de Dijon)**

3 - Formule sportive

Programme

Masculin : distance 1000 m	Féminin : distance 1000 m
2 de couple	2 de couple
4 de couple	4 de couple
Huit	Huit
Mixte = 1000 m	
Double mixte	
4 de couple mixte	
Huit mixte	

Il est interdit de participer à plus d'une épreuve (sauf barreur)

4 - Règlement sportif

Tout équipage doit impérativement participer à une compétition inscrite au calendrier national des régates qualifiantes (même en dehors de sa conférence d'origine) pour prétendre à une qualification au championnat de France universitaire : **aucune dérogation ne sera acceptée**.

Les ligues sont responsables de l'organisation des compétitions qualifiantes. Elles peuvent être de site (académie), de ligue ou de conférence. Les inscriptions se font obligatoirement par l'intermédiaire de la structure FF Sport U. Les résultats fournis par les ligues, via la structure FF Sport, feront apparaître le classement de l'ensemble des participants avec la composition nominative de chaque équipage.

Les ligues doivent communiquer les dates et lieux des compétitions au plus tard le 13 décembre 2019 pour une publication début janvier après validation par la CMN.

Ces championnats sont ouverts aux équipages composés d'étudiants appartenant à la même association sportive : **aucune licence extérieure ou individuelle ne sera acceptée**. Toutefois, le barreur (ou la barreuse) peut appartenir à un autre établissement. Une jeune fille peut barrer un bateau masculin (et vice versa). Les licenciés(es) UNSS sont autorisés(es) uniquement pour barrer.

Aucune permutation d'un bateau à l'autre n'est autorisée entre la régata qualifiante et la participation au championnat de France. En cas d'indisponibilité (blessures, examens, etc...), le remplacement d'une partie de cet équipage (50 % barreur non compris) est autorisé. La fiche officielle de changement d'équipage devra être envoyée à la FF Sport U **au plus tard le jeudi précédent la compétition**.

La confirmation des engagements (sans modification des noms) s'effectuera par saisie d'un formulaire en ligne **du 27 avril au 4 mai dernier délai**. Le lien pour accéder au formulaire et à la fiche de changement d'équipage sera disponible sur le site de la FF Sport U (www.sport-u.com/aviron/) lors de

la diffusion des équipages qualifiés. Un équipage sélectionné se présentant au championnat de France sans avoir confirmé ne sera pas autorisé à participer.

5 - Système de qualification

Nombre de participants	Séries	1/n-finales	Finales
1 à 6	Classement au temps	-	A
7	Classement au temps	Deux 1/2 finales – les 2 1ers et les 2 meilleurs temps en finale A	A, B
8 à 12	Classement au temps	Deux 1/2 finales	A, B
13 à 36	Classement au temps 1 à 18 en 1/3 finales 19 à 24 en finale D ...	Trois 1/3 de finales les 2 premiers en finale A les 2ème et 3ème en finale B ...	A, B, C, D, E, F
plus de 36	Classement au temps 1 à 36 en 1/6 de finales 37 à 42 en finale G ...	Six 1/6 de finales les 1er en finale A, les 2ème en finale B ...	A, B, C, D, E, F, G...

Rappel : les éliminatoires se courent sous la forme d'un parcours en ligne chronométré avec classement aux temps pour tous les bateaux.

6 - Titres décernés et trophée

- Les titres de champion de France universitaire sont décernés pour chaque course au programme.
- Un trophée récompensera la meilleure « Ecole » : un classement général des « Grandes Ecoles » sera effectué par addition des résultats sur l'ensemble des épreuves en 4 et en 8. Les modalités de calcul seront consultables sur le site de la FF Sport U, « onglet Aviron ».

7 - Arbitrage

Les A.S qui engagent plus de 16 rameurs devront obligatoirement fournir un arbitre universitaire ayant officié au moins une fois lors d'une compétition fédérale ou universitaire (attestation à fournir).

Pour chaque arbitre, une prise en charge est prévue pour la restauration et l'hébergement. Le déplacement reste à la charge de l'AS.

Les arbitres devront faire acte de candidature auprès de la FF Sport U, en remplissant la fiche d'arbitre disponible sur le site de la FF Sport U, « onglet Aviron » **avant le 17 avril 2020**.

Une formation d'arbitres sera organisée, leur permettant de valider des modules. Cette formation sera certifiée par la FF Aviron et donnera lieu à des équivalences fédérales.

8 - Règlement disciplinaire : se référer au chapitre règlement intérieur.

9 - Programme international

EUSA : Les équipages champions de France N-1 se verront proposer de participer aux « EUSA Games » championnat d'Europe universitaire qui se dérouleront à Belgrade (Serbie), **du 20 au 25 juillet 2020**.

FISU : Le championnat du Monde Universitaire se déroulera à Zagreb (Croatie) du 25 au 30 août 2020.

Des critères de niveau international seront pris en compte pour arrêter la composition de l'équipe de France universitaire.

COUPE DE FRANCE D'AVIRON DE MER

1- Date et lieu de la coupe de France

9 mai 2020
La Rochelle (Site Universitaire de Poitiers)

2 - Date limite d'inscriptions sur le serveur FF Sport U : 14 avril 2020.

3 - Formule sportive

Compétition en Yole de mer à quatre de couple avec barreur.

Programme :

- un parcours construit de 3 km
- une épreuve de « beach sprint » : annexe 23 du règlement FISA.

<http://www.worldrowing.com/fisa/publications/rule-book>

En fonction du nombre de participants et des conditions météorologiques, l'organisateur et les membres de la CMN pourront adapter la formule sportive.

4 - Règlement sportif

Epreuve ouverte à tous les licenciés FF Sport U.

Trois catégories de Yole de mer au programme : équipage masculin, équipage féminin et équipage mixte (2JF-2JG).

Une équipe est constituée de 5 personnes en Yole de mer (4 rameurs et un barreur). Le barreur peut être indifféremment un jeune homme ou une jeune fille).

Un équipage ne peut être composé que de licenciés d'une même Association Sportive (AS).

Une AS peut présenter plusieurs équipages.

Possibilité d'intégrer un ou une étudiante possédant une licence individuelle ou extérieure d'une autre association sportive du même site FF Sport U (académie), si aucun bateau de son A.S. d'origine n'est engagé.

COUPE DE France D'AVIRON INDOOR

1 – Date et lieu de la coupe de France

7 décembre 2019
à l'Ecole Polytechnique (Palaiseau)

2 – Nouvelle formule sportive

Coupe de France ouverte à tous.

Le programme sportif est composé de séries sur Ergo-Slides avec classement au temps pour l'ensemble des épreuves :

Masculin : distance 1000 m	Féminin : distance 1000 m
Double-Slide	Double-Slide
Quatre-Slide	Quatre-Slide
Huit-Slide	Huit-Slide
Relais 4x500	Relais 4x500
Mixte	
Double mixte	
Quatre-Slide mixte (1000m)	
Huit-Slide mixte (1000m)	
Relais mixte 4x500m	

Chaque AS peut engager autant d'équipages qu'elle le souhaite. Chaque rameur ne peut participer qu'à une seule épreuve + le relais.

Aucune licence extérieure ou individuelle ne sera acceptée

Un équipage féminin engagé en double-slide, en quatre-slide et en huit-slide doit être composé exclusivement de jeunes filles.

Un équipage mixte est obligatoirement composé d'autant de jeunes filles que de jeunes garçons. Quatre-slide mixte = 2 JF et 2 JG – Huit-slide mixte = 4JF et 4JG.

Les équipages masculins en quatre-slide et huit-slide peuvent intégrer des jeunes filles selon le quota maximum suivant : une jeune fille dans un quatre et deux dans un huit.

Pour le relais masculin et le relais féminin, les équipages seront 100% masculin et 100% féminin.

Pour le relais mixte, les équipes d'AS seront composées de quatre rameurs, dont au moins 2 filles (parité obligatoire). Epreuve de relais : 2000 m en relais sur un rameur. Chaque membre de l'équipage parcourt 500 mètres, le plus rapidement possible. Le relais doit s'effectuer entre 470 mètres et 520 mètres. Lorsqu'ils ne rament pas, les membres de l'équipe ne peuvent pas tenir les pieds de leur équipier. Le chronomètre ne s'arrête pas à chaque changement. Les équipiers peuvent courir dans l'ordre de leur choix. Les équipes choisissent librement leur niveau de résistance.

3- Engagements - Inscriptions

Chaque AS engagera ses équipages avant le **5 décembre 2019** délai de rigueur.

Les engagements se font directement auprès du site FF Sport U de la ligue Ile de France : sport-u-iledefrance.com puis onglet « aviron »

Pour tout autre renseignement complémentaire, prendre contact avec le site FF Sport U de Versailles et consulter le dossier en ligne sur www.sport-u.com

4 – Règlement disciplinaire

Se référer au règlement intérieur

Une tenue homogène aux couleurs de l'AS est recommandée à l'entrée du plateau de compétition.

COUPE DE FRANCE « LONGUE DISTANCE »

1- Date et lieu de la coupe de France

14 et 15 mars 2020
Mâcon (site universitaire de Dijon)

2 - Date limite d'inscriptions : 3 mars 2020

L'inscription s'effectuera directement auprès de l'organisateur local.

3 - Formule sportive

Un parcours de 8km.

Horaire prévisionnel :

Samedi : 14h H4x, 15h F8+, 15h15 M4x

Dimanche: 10h H8+, 10h15 F4x, 11h M8+

4 - Règlement sportif

Epreuve ouverte à tous les licenciés FF Sport U

Un équipage ne peut être composé que de licenciés d'une même Association Sportive (AS).

Aucune licence individuelle ou extérieure ne sera acceptée.

Une AS peut présenter plusieurs équipages.